



Comité exécutif - Procès-verbal

2425CEPV-08-F

Réunion du 27 novembre 2024

Présences :

Larry Imbeault	Président
Tarek Khazen	Vice-Président
Guillaume Lajeunesse	Directeur de secteur – Enseignants CSK
Matthew Dixon	Directeur de secteur – Enseignants CSC
Paul Washipabano	Directeur de secteur – Soutien CSC
Tracey Fisher	Directrice de secteur – Soutien CSK

Personnes ressources :

Catherine Huart	Conseillère AENQ – Porte-parole E3-E4
Émile Tremblay	Conseiller AENQ – Porte-parole S8-S9

1. Présentation de l'ordre du jour fermé

Larry Imbeault présente l'ordre du jour fermé (annexe).

2. Négociations 2023

Catherine Huart, Émile Tremblay et Larry Imbeault présentent le point.

Négociations E3 : Le CPN est à finalier le texte de l'entente de principe intervenue le 14 novembre dernier. Un sujet demeure en suspens mais nous devrions être en mesure de signer l'entente bientôt.

Négociations E4 : Les échanges sont plus tendus. Peut-être que les représentants patronaux sont déçus que ces négociations durent alors qu'elles sont terminées à E3. Quelques sujets sont en suspens. Devrions recevoir des retours lors de la prochaine rencontre qui doit avoir lieu le 9 décembre.

Négociations S8 : Depuis la réunion du Comité exécutif du 15 octobre, les mandats officiels des partis à la table sont demeurés inchangés en termes de revendications prioritaires. Autrement dit, l'employeur est toujours fermé à l'amélioration de la prime d'attraction et de rétention, et l'AENQ est toujours fermé à modifier la clause d'amnistie, l'obligation de déclarer les modifications au casier judiciaire et l'inclusion d'une clause de rupture de contrat pour 10 jours d'absence consécutifs. Nous ignorons si l'offre

d'hausser la prime administrative est toujours valide. Ces dernières semaines, malgré l'absence d'avancées sur nos principales revendications, les parties ont échangé plusieurs versions de la nouvelle annexe sur le déploiement du soutien en classe, qui est désormais en voie d'achèvement.

Proposition 1

Il est proposé par Paul Washipabano et appuyé par Tracey Fisher

QUE le Comité exécutif donne le mandat à l'équipe de négociation de rejeter l'augmentation de la prime à 6 523,39 \$ sur 5 ans en échange de l'acceptation de la modification de la clause d'amnistie, de l'obligation de divulguer le casier judiciaire et de l'introduction d'une clause de rupture de contrat après 10 jours d'absence.

ET

QUE l'équipe de négociation continue à négocier pour augmenter l'offre de l'employeur ou, à tout le moins, vise à parvenir à un règlement équitable pour les deux parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Négociations S9 : Peu de mouvement sur les revendications syndicales. L'employeur nous donne l'impression qu'il allonge volontairement le temps et n'est pas pressé de régler. Notre message à la table est le même depuis plusieurs semaines et nous sentons que l'employeur commence à le prendre au sérieux : nous n'aurons pas de nouveau mandat d'ouverture à leurs revendications tant qu'ils n'auront pas d'ouverture sur les nôtres. Ces dernières semaines, malgré l'absence d'avancées sur nos principales revendications, les parties ont échangé plusieurs versions de la nouvelle annexe sur le déploiement du soutien en classe. Des discussions restent encore à avoir sur les classes d'emploi concernées mais nous devrions bientôt parvenir à un accord sur ce sujet.

Proposition 2

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Guillaume Lajeunesse

QUE le Comité exécutif donne le mandat à l'équipe de négociation S9 de poursuivre les discussions sur la base de ce qui a été présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 18 h 30.

Larry Imbeault
Président

Tarek Khazen
Vice-président

Annexe

1.	Présentation de l'ordre du jour fermé / Presentation of the Closed Agenda
2.	Négociations 2023 Negotiations
3.	Levée de l'assemblée / Adjournment